



## **APPEL D'OFFRES**

### **Fédération des aînées et aînés francophones du Canada**

#### **Experts-conseils**

Pour la réalisation d'une étude de faisabilité et l'élaboration d'un plan de développement en logement communautaire pour les aînés francophones en situation minoritaire au Canada.

Octobre 2022

Les soumissions devront être reçues au plus tard le vendredi 18 novembre 2022 à 16 heures (heure d'Ottawa).

## 1. MISSION

La **Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC)** a pour mission de défendre les droits et les intérêts des aînées et aînés francophones du Canada et de faire valoir leurs besoins de façon à leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur langue et leur culture. La FAAFC représente un regroupement d'associations qui comptent près de 26 000 aînés membres.

## 2. PORTÉE DU MANDAT

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada sollicite les services d'une firme d'experts-conseils pour entreprendre une étude de faisabilité et l'élaboration d'un plan de développement en logement communautaire pour les aînés francophones en situation minoritaire au Canada.

## 3. NATURE DU TRAVAIL À EFFECTUER

La nature du travail à effectuer par la firme d'experts-conseils comprendra les activités suivantes :

- Mener des groupes focus et des sondages en ligne afin de valider les besoins particuliers des aînés francophones en lien avec les différentes options de logement communautaire abordable, et ce, en fonction des 8 provinces et territoires ciblés par le projet, soit l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, le Yukon, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse – (note : un budget de frais de déplacement est déjà prévu) ;
- Développer et élaborer le ou les modèles à mettre en place pour répondre aux besoins des communautés francophones en contexte minoritaire selon les besoins de leur région, et particulièrement, pour s'assurer d'avoir :
  - i. Une gestion et une gouvernance entièrement francophones ;
  - ii. Des modèles de logements communautaires beaucoup mieux adaptés à la masse critique que représentent les francophones en contexte minoritaire
  - iii. La participation complète des locataires et de leur famille au processus de gouvernance et de prise de décision ;
  - iv. L'accès à des services de soutien à domicile pour faire en sorte que les locataires puissent être desservis en français ;
  - v. La possibilité d'inclure une dimension intergénérationnelle à l'intérieur des différents projets pilotes.
- Identifier 3 à 4 communautés francophones où la mobilisation communautaire fait en sorte qu'il serait possible d'envisager la mise sur pied de projets-pilotes en logement communautaire ;
- Entreprendre une recherche pour déterminer le type de financement et les partenariats financiers requis pour assurer la réalisation et la mise en œuvre des initiatives de logement pour les aînés francophones ;
- Élaborer les stratégies qui permettront d'assurer la viabilité financière des différents projets pilotes que nous voulons éventuellement mener et surtout assurer un plan de

financement à long terme ;

- Entreprendre la rédaction du rapport final comprenant l'étude de faisabilité, un plan de développement à long terme et des recommandations sur les prochaines étapes à entreprendre pour la mise en œuvre de projets pilotes.

#### **4. Livrables pour le projet**

Les livrables devront être présentés à la fin du projet sous forme de rapport final qui devra comprendre au minimum les éléments suivants :

- Une étude de faisabilité démontrant clairement les besoins en termes de logement pour les aînés francophones en contexte minoritaire, ainsi que le ou les modèles à mettre en œuvre et l'identification de 3 à 4 communautés au pays où un projet pilote peut être réalisé d'ici les cinq prochaines années ;
- L'identification de 5 à 6 partenaires indispensables dans les provinces et territoires ciblés pour la réalisation et la mise en œuvre des 3 à 4 projets pilotes.
- Un plan de développement qui comprend :
  - a) La stratégie à développer avec une série d'outils proposés pour assurer le déploiement du ou des modèles de logement communautaire susceptibles d'intéresser les communautés d'aînés francophones au pays ;
  - b) Les démarches à suivre pour la création d'un fonds d'investissement pour les complexes d'habitation francophones et l'établissement d'un cadre financier pour l'investissement à long terme de futures résidences francophones au pays ;
  - c) La description des tâches et les responsabilités de la FAAFC et de ses associations membres, ainsi que les ressources nécessaires pour assurer la création d'une dizaine de nouvelles résidences francophones d'ici les 10 prochaines années ;
  - d) Un modèle de gouvernance proposé dans le plan de développement qui favorise à la fois la pleine gestion locale communautaire par et pour les francophones et assure la viabilité à long terme des différentes initiatives de logement communautaire pour les aînés francophones ;
  - e) Un modèle de coordination et de navigation de services et de soins à domicile en français viables ;
  - f) Un modèle qui tient compte des besoins spécifiques des clientèles un peu plus vulnérables ou plus isolées, comme les aînés immigrants et les personnes âgées LGBTQ2 d'expression française ;
  - g) Une série de recommandations pour les prochaines étapes du projet.

#### **5. Renseignements demandés**

Les soumissions doivent comprendre un plan d'action détaillé pour assurer la mise en place du mandat ainsi que les ressources mises à la disposition du projet et le détail d'un budget d'opération.

Les propositions devront comprendre les éléments suivants :

- Présentation de la firme d'experts-conseils ;
- Expérience antérieure par rapport à un travail similaire ;
- Le plan de travail par rapport à la nature du travail à effectuer avec des échéanciers;
- La proposition financière, y compris tous les déboursés incluant les taxes, le tout ne dépassant pas 93 000 \$ ;
- Deux références de clients pour lesquels un travail similaire a été effectué.

Seules les propositions par voie électronique seront acceptées.

## **5. ÉCHÉANCIER**

Le rapport final comprenant l'étude de faisabilité, un plan de développement à long terme et des recommandations rédigés uniquement en français doivent être complétés et soumis au plus tard le 31 décembre 2023.

## **6. ÉTAPES ET ÉCHÉANCIER**

Les soumissions devront être reçues au plus tard le vendredi 18 novembre 2022 à 16 heures (heure d'Ottawa) à l'attention de :

**Monsieur Jean-Luc Racine**

Fédération des aînées et aînés francophones du Canada

Courriel – [dg@faafc.ca](mailto:dg@faafc.ca)

Toute proposition non conforme aux dispositions de cet appel d'offres sera refusée et retournée au soumissionnaire.

Toutes les soumissions seront traitées de façon strictement confidentielle.